



# LA LETTRE DU MAIRE

## OCTOBRE 2018 n°49

### L'EDITO

Madame, Monsieur,

Vous avez pu constater que les travaux sur notre commune, pour améliorer la vie quotidienne, continuent.

La galerie extérieure de l'hypermarché et le parking avancent.

Le Diocèse a entrepris la rénovation de la toiture de l'église et la construction des futurs locaux du catéchisme.

Le Pôle Petite Enfance se termine, pour son ouverture le 5 novembre, par les aménagements intérieurs. Vous serez conviés, le 17 novembre prochain à une « porte ouverte » pour la population.

Courant septembre, le service Voirie de la C.C.P.R. a fait réaliser, sur notre commune, des travaux importants concernant la rue du Commandant l'Herminier, la rue Paulette Oriol et la rue Jean Chatanay. Si l'on ajoute quelques travaux d'entretien plus modestes et les aménagements de la rue Jean Mermoz (pour assurer la sécurité aux alentours du Pôle Petite Enfance), l'estimation de ces travaux dépasse 400 000 € et la contribution de la commune sera inférieure à 18 000 €. Ce budget important, pris en charge par la C.C.P.R. est supérieur au budget 2018 total d'investissement de notre commune (Hors Pôle Petite Enfance).

Enfin, je vous rappelle que la préparation de la célébration du centenaire de l'armistice de 1918 continue et que toutes les bonnes volontés, pour aider à la réussite de cette journée, doivent contacter la Présidente du Comité des Fêtes, Mme F.Boiston au 07.82.89.19.50.

Olivier Merlin.



Rue Paulette Oriol



Rue Emile Faure



Rue Commandant L'Herminier

### Informations communales :

**cii télécom** créateur de connexion humaine **Système d'alerte et d'information :** La commune souhaite utiliser son système d'information permettant de transmettre en simultané un message téléphonique ou SMS à toute ou partie de la population.

Afin de mettre à jour notre fichier, nous adresserons un SMS de test à toute la population le mercredi 17 octobre à 13h. Les personnes de la commune qui n'auront pas reçu ce message pourront s'adresser à l'accueil de la mairie pour remplir une fiche contact ou se rendre sur le site de la commune : [vie pratique/sécurité/paragraphe sur le PCS/fiche contact](#).

**14-18 CENTENAIRE**  
**COMMEMORATION DE LA GUERRE 14-18 :**  
Permanences billetterie pour les **repas du 11 novembre**, tous les vendredis en mairie de 14h30 à 16h, jusqu'au 26 octobre. Inscription en ligne également possible sur :  
<https://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-de-st-clair-du-rhone/evenements/repas-du-11-novembre-2018> ou  
<https://www.facebook.com/stclairdurhone/>

### MENUS

*Soupe au Lard  
Terrine de Lapin  
Poule au riz, sauce crème  
Fromage  
Pomme rôtie et sa tranche de pain perdu  
Café « canard »  
1/4 de vin rouge* **Tarif 10€**  
L'après midi se poursuivra avec de nombreuses animations !!!

### Recensement de la population :

Il aura lieu au début de l'année 2019.

La commune recrute des agents recenseurs pour une durée d'environ sept semaines de début janvier à fin février.

Merci de bien vouloir vous adresser à l'accueil de la mairie pour plus d'informations et déposer votre lettre de motivation et CV.

Le service environnement de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais organise une conférence sur la permaculture. La permaculture est une méthode qui vise à concevoir des systèmes en s'inspirant de l'écologie naturelle et de tradition. Elle aura lieu le mardi 24 octobre 2018 de 14h à 16h30 à la CCPR et est ouverte à tous les habitants désirant y participer. Merci de vous inscrire auprès du service environnement de la CCPR.

## Le Social



**JOURNÉE NATIONALE des aidants**

Pour prendre soin de vous, laissez-vous tenter par une exploration sensorielle au travers

de propositions ludiques et créatives.

Accordez-vous un temps de loisirs, de détente et de partage, en participant à :

**La journée nationale des Aidants**

au Château de Gémens à Estrablin (Centre André Boucher)

**Vendredi 12 Octobre 2018 dès 9h30**

Renseignements et inscriptions préalables auprès du Service autonomie au 04 74 87 93 30 ou par mail à [tir.autonomie@isere.fr](mailto:tir.autonomie@isere.fr)



Un goûter en chansons au **Clariana** le 10/09/2018, les résidents étaient heureux de chanter et danser. Un bel après-midi !!!  
*L'animatrice Brigitte Rueda.*



## L'ÉTAT ACCOMPAGNE LES MÉNAGES À REVENUS MODESTES POUR PAYER LEURS FACTURES D'ÉNERGIE

Il s'agit d'une aide au paiement des factures d'énergie du logement à mon nom. Elle est attribuée au regard de mes ressources et de la composition de mon foyer. **Attention : pour bénéficier du chèque énergie, il est indispensable de déposer sa déclaration de revenus auprès des services fiscaux, même en cas de revenus faibles ou nuls. C'est sur la base de ce document que sera établi mon droit à bénéficier du chèque énergie.**

Avec le chèque énergie, je bénéficie également de droits et de réductions (en cas de déménagement, d'incident de paiement) et les attestations qui lui sont jointes auprès de mon fournisseur d'électricité et/ou de gaz naturel.

Le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'énergie à partir de 2018. Il permet de payer des factures pour TOUT TYPE D'ÉNERGIE du logement : l'électricité, le gaz mais aussi le fioul, le bois... Le chèque énergie est attribué SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES. Il est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. AUCUNE DÉMARCHÉ À ACCOMPLIR pour le recevoir (la seule déclaration de revenus suffit).

*Pour en bénéficier, à aucun moment le bénéficiaire n'est démarché (ni à son domicile, ni par téléphone), ni ne doit communiquer ses références bancaires ; toute sollicitation en ce sens est à refuser.*



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

**Rens: 0 805 204 805 (service et appel gratuits) ou [chequeenergie.gouv.fr](http://chequeenergie.gouv.fr)**



## ENQUÊTE AUPRES DES BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX ET DE LA PRIME D'ACTIVITÉ

Le Ministère des solidarités et de la santé réalise, du 1er octobre au 15 décembre 2018, une enquête sur les conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux et de la prime d'activité.

L'enquête a pour objectif d'offrir une photographie complète et précise des conditions de vie des allocataires ou anciens allocataires de minima sociaux et de la prime d'activité (logement, dépenses, vie sociale, vie professionnelle, privations, santé et handicap, etc.), mais également de calculer de nombreux indicateurs d'inégalités de revenus : niveau de vie, pauvreté monétaire, reste à vivre.

Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Un enquêteur de la société IPSOS chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez. ([www.BMS2018.fr](http://www.BMS2018.fr))



DIRECTORAT DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES

MATINÉE DIOTS  
**DIMANCHE 14 OCTOBRE**  
PLACE DE LA MAIRIE  
Organisée par l'APEL ST-PAUL

**Samedi 20 octobre - 20h Concert**  
duo « MONADA » salle de spectacle.  
Proposé par L'association 1804 St Clair Patrimoine & Art-Scène. Billetterie sur réservation @HelloAsso [ART-SCÈNE ASV] tarif 12€ rens : 06.52.90.30.31

Concert Blues/Rock « Road 86 »  
**Samedi 27 octobre - 20h30**  
Salle de spectacle - entrée 5€  
Organisé par le Comité des Fêtes

## L'Agenda



Le Comité des Fêtes organise cette année le  
**REVEILLON DE LA ST-SYLVESTRE**

Une billetterie sera ouverte tous les vendredis de 18h à 20h place de la mairie dès le 19 octobre.

14 OCT 18 11 NOVEMBRE 19 18  
COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE



**Soirée CINEMA « Les gardiennes »**  
par 1804 St Clair PATRIMOINE  
**Jeu 25 Oct. à 20H – P.A.F. 3€**  
Salle de Spectacle de la mairie  
Accès P.M.R. – ASCENSEUR

Soirée CINEMA  
**« Un long dimanche de fiançailles »**  
Organisée par  
SAINT CLAIR RENCONTRE  
**Vendredi 2 Nov. à 20H – P.A.F. 3€**  
Salle de Spectacle de la mairie  
Accès P.M.R. - ASCENSEUR



A très bientôt pour une prochaine lettre...

Le Maire,

Olivier MERLIN.